

Plan Local d'Urbanisme

BRESSOLLES

Document graphique #03

APPROBATION
12.02.2026

Zones Urbaines (U)

- Uc : zone urbaine centrale
- Ud : zone urbaine pavillonnaire
- Ui : Zone d'activités industrielles

Zones A Urbaniser (AU)

- AUa, b, c : Zone à urbaniser.

Zones Agricoles (A)

- A : zone agricole
- Ai : zone agricole de gestion des activités économiques

Zones naturelles et forestières (N)

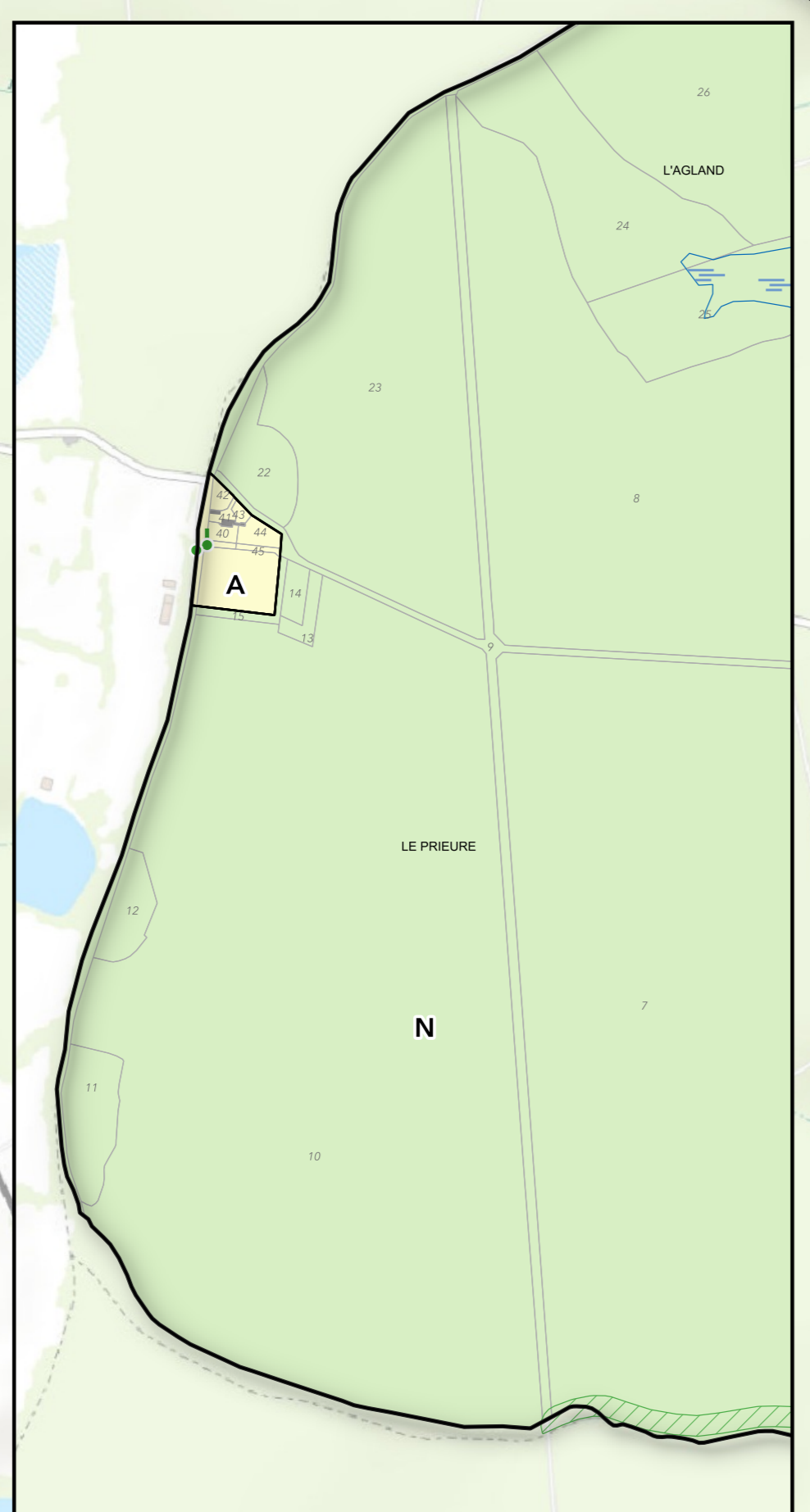

- N : zone naturelle
- Ne : zone naturelle dédiée aux équipements
- Nc : zone naturelle dédiée au chateau

Autres trames

- Emplacements réservés.
- Zone humide protégée
- Boisements, jardins... à préserver
- Corridor écologique à préserver et à renforcer
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteurs faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation
- Périmètre de protection du captage d'alimentation en eau potable

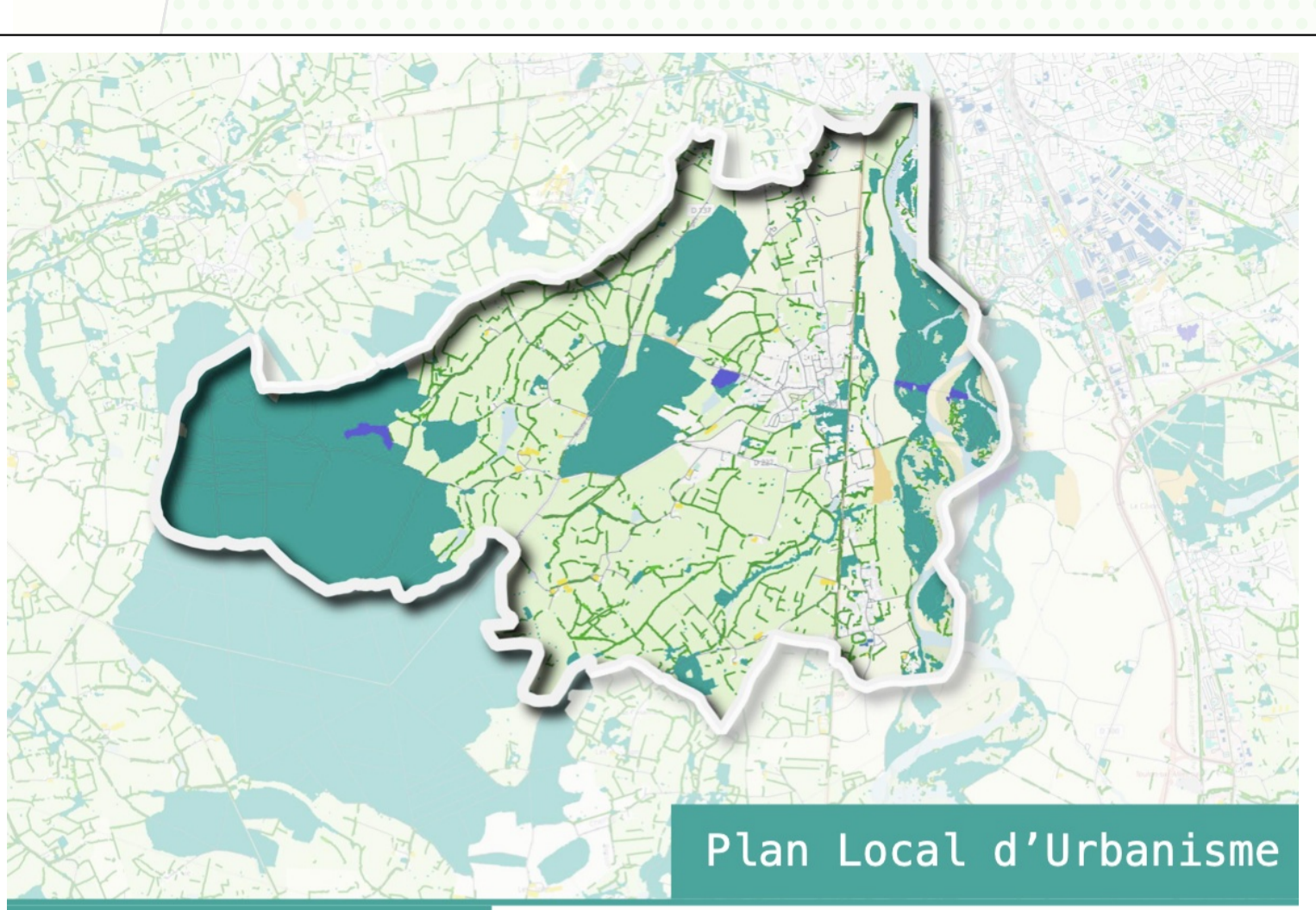
Les risques

- Zone inondable



0 500 1000 m

Cadastre DGFIP 2024
Fond de plan Openstreetmaps



Plan Local d'Urbanisme

BRESSOLLES

Document graphique
#03



APPROBATION
12.02.2026

Zones Urbaines (U)

- Uc : zone urbaine centrale
- Ub : zone urbaine pavillonnaire
- Ui : Zone d'activités industrielles

Zones A Urbaniser (AU)

- AUa, b, c : Zone à urbaniser.

Zones Agricoles (A)

- A : zone agricole
- Apv : zone agricole dédiguée à l'agrivoltaisme

Zones naturelles et forestières (N)

- N : zone naturelle
- Ne : zone naturelle dédiée aux équipements
- Nc : zone naturelle dédiée au chateau

Autres trames

- Emplacements réservés.
- Zone humide protégée
- Boisements, jardins... à préserver
- Corridor écologique à préserver et à renforcer
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteurs faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation
- Périmètre de protection du captage d'alimentation en eau potable

Les risques

- Zone inondable

0 50 100 m
Cadastré DGFIP 2024.
Fond de plan Openstreetmaps

Accompagner vers un urbanisme durable & participatif
www.juliendallernagne.fr

